

Vous résidez sur les communes de SALLES et de LUGOS,

Vous ressentez le besoin **de vous faire aider** dans les actes de la vie quotidienne,

Vous êtes âgé de plus de 60 ans, en situation de handicap, convalescent dans le cadre d'un retour hospitalier.

Nous nous engageons :

- Sur un service de qualité :

- **Un personnel qualifié**

Nos aides à domicile sont recrutées selon leur expérience et leurs qualités humaines, et bénéficient d'un plan de formations

- **Une écoute**

Les intervenants ainsi que l'équipe administrative et d'accueil sont à l'écoute des familles et des besoins du bénéficiaire.

- **Une démarche de qualité continue**

Pour toujours mieux accueillir et répondre à vos besoins, le Réseau Public Départemental

d'Aide à Domicile nous procure des outils et planifie des réunions d'amélioration et d'évaluation entre services.

L'AIDE A DOMICILE

Dans votre vie, au quotidien :

⌘ Action à la personne :

Rompre votre isolement par : l'aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage et au déshabillage, à la préparation des repas, à la promenade
Surveillance de la prise de médicaments

⌘ Bien-être à votre domicile :

Ménage et entretien (vitres, linge, vaisselle, sols)
..Repassage

⌘ Divers

Courses, aide aux démarches administratives

Le but est de préserver l'autonomie de la personne au domicile, afin qu'elle conserve ses repères et continue à développer du lien social.

Nous vous accueillons :

A la Maison de la Solidarité

le lundi de 13h30h à 17h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

LA PROCEDURE DE DEMANDE

Evaluation des besoins de la personne afin de quantifier l'intervention du service d'aide à domicile

Création du dossier et envoi

Etude par l'organisme de la situation de la personne et de ses ressources

Acceptation du dossier ou refus

Notification de décision reçue par le service d'aide à domicile (nombre d'heures et prise en charge)

Mise en place de l'intervention

Pour connaître la liste des pièces justificatives pour la constitution du dossier de demande d'aide, veuillez nous consulter.

- Participation financière répartie entre l'organisme de prise en charge et le bénéficiaire, selon les barèmes en vigueur

CONTACTS UTILES

05.56.88.85.88

ANIMATIONS DIVERSES

Cabinet Médical : « Le Bistouri »
05.56.88.44.48

Cabinet du Docteur MONTELS
05.56.88.40.07

Pharmacie du Val de l'Eyre
05.56.88.40.36

Pharmacie Laclotte
05.56.88.14.29

Infirmiers : La Croix Blanche
05.56.88.41.58

Infirmiers : Val de l'Eyre
05.56.88.16.66

Infirmières :
Amélie GEORGIN **06.18.48.05.55**
Mélania HACHANI **06.50.41.82.54**

Transport à la demande : Val'Bus

Différents ateliers sont à votre disposition, afin de continuer à développer du lien social :

- « Bien vieillir »
- « Repas des aînés »
- « Après-midi récréative »

Numéros d'urgence :

- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Maltraitance personnes âgées : 3977
- N° Vert Conseil Départemental (pour l'APA) :
0800 00 33 33

**Réseau Public Départemental
d'Aide à Domicile**



www.rpdad.fr



33770 SALLES
Tel : 05.56.88.30.10
Fax : 05.56.88.31.38

maisondelasolidarite@ville-de-salles.com



(Centre Communal d'Action Sociale)

Maison de la Solidarité
11, Allée du Champ de Foire